

Conditions générales pour les formations en classe

1. Inscription

L'inscription est réputée confirmée à réception du paiement.
Si le nombre de place est limité, seuls les premiers paiements seront considérés comme inscription ferme.

2. Confirmation d'inscription

Une fois le montant réceptionné, nous vous envoyons la facture acquittée qui fait office de confirmation d'inscription

3. Tarif

Le tarif comprend la formation, les boissons et en-cas durant les pauses et la documentation remise après la formation en général, par email.

4. Annulation

Les inscriptions sont non remboursables, sauf cas de force majeure. Un simple imprévu, indisponibilité ou contre-temps professionnel ne pourront donner lieu à un remboursement.

5. Cas de force majeure

Sont considérés comme force majeure: le décès d'un parent premier ou deuxième niveau, un participant malade (avec certificat maladie).
Toute autre cas ne pourra être pris en compte, l'organisation de ces formations demandant des engagements financiers qui ne sont pas remboursés.

6. Validation participation

La formation est considérée comme validée à condition que vous ayez été présent.e au moins à 90 % du total des heures prévues

7. Certificat

En fin de formation, un certificat vous sera remis, mentionnant les heures et le programme.

8. Annulation

En cas d'un nombre insuffisant de participants, la formation peut être annulée. Dans ce cas vous serez informé par mail et remboursé.

Votre équipe Santévie